

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 07 avril 2023

Membres en exercice : 14	Date de la convocation: 31/03/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE</i>
Présents : 10	
Votants: 13	Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Sylvain DUPRAT, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO
Pour: 13	
Contre: 0	Représentés: Lucien COMBESSIES par Marc CLAVEL, Stéphanie LOPEZ par Pierre MELENDEZ, Carlos MARTINS par Christine APARICIO
Abstentions: 0	
Refus : 0	Excusés: Absents: Stéphane SARDOU
	Secrétaire de séance: Michelle BROUCA

Objet: Installation d'un Terrain MultiSports - DE_024_2023

La commune d'Artagnan compte 520 habitants dont 34 enfants dans la tranche d'âge de 7 à 15 ans et 35 jeunes de 16 à 20 ans. Les enfants du primaire sont scolarisés dans un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec deux autres communes voisines : Camalès et Bazillac. 85 enfants y sont scolarisés sur 5 classes en 2022/2023. A partir de septembre 2023 la classe de Bazillac fermera ses portes et les effectifs se concentreront sur 4 classes, 2 à Camalès (maternelles et CP) et 2 à Artagnan (CE1 à CM2).

La réalisation d'un Terrain Multi Sports permettra de renforcer l'attractivité du RPI et de proposer aux professeurs un équipement de qualité pour faire découvrir aux élèves diverses activités sportives (Basket, hand, football, athlétisme) et faciliter l'apprentissage du vélo.

Il sera également utilisé dans le cadre périscolaire entre la fin du repas de midi et la reprise des cours par la quarantaine d'enfants qui fréquentent la cantine chaque jour.

Par ailleurs, deux clubs sportifs du territoire sont motivés pour y développer leurs activités.

L'Union Sportive Badminton Artagnan qui compte 20 adhérents adultes et 12 mineurs souhaitent utiliser le terrain par beau temps notamment le mercredi après-midi avec le groupe d'enfants.

L'association Vic Pyrénées Basket est implantée dans le bourg centre voisin de Vic en Bigorre situé à 3 km d'Artagnan. Le club compte 85 licenciés filles et garçons des poussins jusqu'au sénior filles. Le club optimise la constitution des équipes avec le Club de Maubourguet. A l'étroit dans les locaux de la commune de Vic en Bigorre, le terrain d'Artagnan permettra d'ouvrir de nouveaux créneaux horaires pour répondre aux besoins.

Les deux clubs proposeront également d'organiser quelques événements ponctuels comme des tournois entre clubs du secteur ainsi que des portes ouvertes permettant aux enfants et aux ados de découvrir le badminton et le basket.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal deux propositions reçues pour la création d'un "citystade" : une de l'entreprise Agorespace et une de l'entreprise Husson.

Il présente également le devis de l'entreprise Geovia concernant la réfection du sol nécessaire à la création du terrain multisport.

Il indique que des subventions peuvent être demandées pour la réalisation de ce projet DETR, FRI et ANS notamment.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- approuve le projet de création d'un **Terrain MultiSports** pour un coût total de 61 990,25 € HT
- approuve la demande de subvention à l'ANS d'un montant de 30 995 € HT représentant 50 % du coût total du projet
- approuve le plan de financement proposé
- charge le Maire de signer tous documents administratifs et comptables se rapportant au projet

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 09 / 05 / 2023
et publié ou notifié le 09 / 05 / 2023

Le secrétaire de séance,
Michelle BROUCA
Signature



Le Maire,
Stéphane ETIENNE
Signature

